

10 raisons d'inscrire le covoiturage du quotidien dans votre politique de mobilité

1.

Parce que des millions d'actifs n'ont aujourd'hui pas d'alternative crédible à la voiture

75 % des actifs utilisent leur voiture pour aller travailler¹, souvent seuls au volant.

Dans les territoires périurbains et ruraux, l'absence d'alternative reste un irritant majeur pour les habitants. Dans ces zones, en dehors des axes les plus fréquentés, les transports publics ne peuvent pas répondre efficacement à tous les besoins de déplacement.

Proposer le covoiturage du quotidien, c'est **apporter une vraie solution là où les habitants n'en ont pas.**



Une mesure simple, attendue, et immédiatement compréhensible par les électeurs.

2.

Parce que les citoyens y sont déjà favorables

Les Français sont prêts² :

51%

ont déjà covoituré pour aller travailler ou souhaitent le faire.

79%

estiment que le covoiturage doit faire partie de l'offre publique de transport.

84%

le voient comme un outil de désenclavement.

Ce qui manque encore dans de nombreux territoires, c'est un service public structuré, porté par la collectivité, pour permettre le passage à l'acte.



En inscrivant cette mesure dans votre programme, vous répondez à une attente réelle, déjà exprimée par les habitants.

¹ Source IFOP 2025 : <https://www.ifop.com/article/lautomobile-resiste-trois-quarts-des-actifs-francais-utilisent-une-voiture-pour-se-rendre-au-travail-chaque-jour/>

² Source Toluna - Harris Interactive, novembre 2025 : Étude sur la place du covoiturage domicile-travail - <https://tolunacorporate.com/fr/la-place-du-covoiturage-domicile-travail-dans-loffre-de-transport/>

3.

Parce que c'est une solution d'équité territoriale, lisible dans un programme

Seuls 12 % des trajets domicile-travail sont réalisés en transports en commun³, principalement dans les zones urbaines denses.

Pourtant, le versement mobilité, qui sert au financement du transport public, est prélevé sur l'ensemble du territoire.

Le covoiturage du quotidien permet de rééquilibrer l'offre de mobilité, en apportant une solution là où les transports publics classiques ne peuvent pas être déployés efficacement.

Il reconnecte les zones périurbaines et rurales aux bassins d'emploi, aux services publics et aux lieux d'études, sans imposer aux habitants de changer de domicile ou de mode de vie.



C'est un levier de justice territoriale immédiatement mobilisable.

4.

Parce que c'est une mesure climat immédiatement opérationnelle

Les politiques climat sont souvent longues à mettre en place.

Le covoiturage en réseau, lui, réduit instantanément les émissions :

→ **2,9 kg CO₂e évités par trajet** selon l'ADEME⁴.

→ Jusqu'à 15 % des émissions de transport d'un territoire s'il est déployé à grande échelle.



Une mesure climat crédible, quantifiable, activable tout de suite, et acceptée par les électeurs.

5.

Parce que c'est l'une des mesures les plus rapides à mettre en œuvre

Contrairement aux infrastructures de transport classiques, **un réseau public de covoiturage** :

- ne nécessite ni dépôt, ni matériel roulant, ni travaux ;
- ne mobilise aucune dépense d'investissement lourde.

Il peut être **déployé en 4 à 6 mois, sous l'identité de la collectivité**, grâce à un modèle dans lequel :

- l'opérateur assure l'exploitation ;
- le service porte le nom, le logo et la charte de la collectivité ;
- les règles tarifaires sont définies par l'autorité organisatrice.



Une action concrète, visible dès la première année du mandat.

³ Comment les Français se déplacent-ils pour aller travailler ? Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires - avril 2024 - <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/media/7313/download?inline>

⁴ Source Ademe, septembre 2025 - Enquête nationale sur le covoiturage - <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transports/8545-enquete-nationale-sur-le-covoiturage.html>

6.

Parce que cela fonctionne déjà partout en France

Aix-Marseille, Grenoble, Lyon, Agen, Limoges, Vendôme, Pays de Verdun...

Dans des territoires très différents, les réseaux publics de covoiturage atteignent des **performances comparables à des lignes structurantes**, avec un passage toutes les 1 à 3 minutes en heure de pointe.

C'est une solution éprouvée, déployée en partenariat avec des opérateurs de service public.



« Notre opérateur de covoiturage nous permet de contrôler les données et de développer le service sous notre marque. Cela correspond à nos attentes pour une solution adaptée aux spécificités de notre territoire sans coûts élevés d'infrastructures. »

Martine Vassal,
Présidente de la Métropole d'Aix-Marseille Provence



7.

Parce que c'est un modèle unique : moins cher pour la collectivité, moins cher pour l'utilisateur et générateur de gain de pouvoir d'achat

Aucun autre mode⁵ ne cumule ces trois caractéristiques simultanément :

- **Pour la collectivité** : un trajet coûte en moyenne **2,30 €**, contre 6 à 10 € pour un bus
- **Pour les passagers** : un trajet coûte **0,50 €** contre 4 à 7 € en voiture solo
- **Pour les conducteurs** : le service reverse 1,50 à 2 € par passager
→ soit **jusqu'à 150€/mois de gain de pouvoir d'achat**

Aucun autre service public de mobilité ne génère du revenu pour les usagers tout en coûtant moins cher à la collectivité.



Dans une période où les collectivités doivent répondre à plus de demandes avec moins de moyens, cette offre coche toutes les cases.

8.

Parce que c'est un nouveau service public visible et efficace

Le covoiturage du quotidien permet de créer **un nouveau service public**, à l'heure où beaucoup disparaissent faute de moyens.

Identifiable (nom, charte, tarification publique) et exploité par un opérateur mandaté, ce service devient une offre de transport claire et lisible pour tous.

⁵ À partir d'une analyse du rapport de la Cour des comptes, 2025 - La contribution des usagers au financement des transports collectifs urbains - <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-contribution-des-usagers-au-financement-des-transports-collectifs-urbains>

9.

Parce qu'il valorise et renforce les infrastructures de mobilité existantes

Le covoiturage du quotidien n'est pas qu'une alternative aux transports publics : il les alimente.

Il permet de **rabattre efficacement les habitants** vers les lignes de bus et de tram existantes, ainsi que vers les gares.



En créant ces trajets de rabattement, il augmente la fréquentation, améliore l'usage et renforce la pertinence des infrastructures déjà financées par la collectivité.

10.

Parce que c'est aussi une mesure sociale, humaine et proche des habitants

Le covoiturage du quotidien n'est pas seulement un service de transport. C'est un **service de lien social**.

Chaque trajet partagé devient un moment humain, qui renforce le sentiment d'appartenance au territoire.



Il crée des rencontres régulières entre habitants, favorise l'entraide et recrée de la proximité.

En résumé

Inscrire le covoiturage du quotidien en réseau dans votre programme, c'est proposer une mesure gagnante sur tous les plans

- ✓ **Visible** dès le début du mandat ;
- ✓ **Utile** à une majorité d'habitants ;
- ✓ **Compatible** avec les réalités budgétaires ;
- ✓ **Crédible** sur les enjeux climat ;
- ✓ **Valorisable** dans un bilan de mandat ;
- ✓ **Parfaitement alignée** avec les attentes des électeurs.